

## Département de La Creuse

# Evolis 23

### Réunion du Comité du 21 Décembre 2022

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 21 Décembre 2022 à 15h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**1<sup>ère</sup> convocation** : 06 Décembre 2022

Comité Syndical du 13 Décembre 2022 : absence de quorum

**2<sup>ème</sup> convocation** : 15 Décembre 2022

**Présents** : BERTSET Pierre ; BEUZE Daniel ; BLED Nicole ; BOQUET Jacques-André ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHASSAGNE David ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DEBROSSE Guy ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GUILLOT Frédéric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Dominique ; PETITJEAN Daniel ; PINLOCHE Isabelle ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROGET Valérie ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : JANNOT Florence ; NIQUET Jean-Marc ; SIMON Sophie ; VAN DRIEL Arie.

**Suppléants** : AUGER Pierre ; BRUNATI Gilles ; CAUDRON Patrick ; DAUDON Moïse ; DELANNOY Pascal ; JEANROT Frédéric ; PASCAUD Pierre ; RANJON Nathalie.

**Secrétaire de séance** : Monsieur AUGER Pierre

SIMON Sophie (ST GOUSSAUD) donne pouvoir à MONDON Thierry  
VELGHE Jacques (AGGLO) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick  
BARBAIRE J-Luc (ST VAURY) donne pouvoir à PLANCOULAIN Patrick  
PICQUENOT Quentin (Le GRAND BOURG) donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain  
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

### DELIBERATION n°2022-02-047

**Collège : affaires générales**

	Physique	Voix
Membres	128	190
Présents	45	67
Pouvoirs	5	9
Votants	50	76

**Code nomenclature** : 4.1 – Personnel titulaires et stagiaires et la F.P.T.

### Objet : Tableau des emplois

Monsieur Le Président rappelle que ce tableau recense les emplois (postes) ayant vocation à être pourvu de manière durable.

Il indique que dans l'équipe atelier maintenance, suite à un départ en retraite, remplacé par avance, un poste vacant n'a plus vocation à être pourvu :

- Suppression d'un emploi « opérateur maintenance de véhicules »

Dans l'équipe SPANC, après une année de test, le recours à une assistante administrative s'est montré concluant, fluidifiant le fonctionnement du service :

- Création d'un emploi « assistante administrative eau et assainissement »



Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité

- D'approuver la suppression d'un emploi « opérateur maintenance de véhicules » dans l'équipe Atelier maintenance ;

- D'approuver la création d'un emploi « assistante administrative eau et assainissement » dans l'équipe SPANC ;
- D'approuver le tableau des emplois mis à jour

A NOTH,  
Le Président  
Patrick Rougeot

PUBLICATION 23 DEC. 2022

